

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le mercredi 21 juin 2023.

Etaient présents : MM HOUOT Steve, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREaute, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREaute, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREaute, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoît, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT.

Pouvoirs de :

- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à VAUCHEL Benoît, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX,
- Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT.

Représentation de :

- Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL par M. HOUOT Steve, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL

Excusée : SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale et Mme SLIMANI, Responsable Finances.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	32
Quorum	22
Nombre de votants	41

Délibération n° 071/2023

OBJET : TRANSFORMATION DE POSTES POUR LE RECRUTEMENT D'UN NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE DES FINANCES - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

OBJET : TRANSFORMATION DE POSTES POUR LE RECRUTEMENT D'UN NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE DES FINANCES - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L452-47 ;

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date 9 février 2023, approuvant le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du CST en date du 20 juin 2023 ;

Depuis le 24 janvier 2022, le poste de responsable du service des finances est occupé par un agent contractuel, en CDD, sur le grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe. La personne occupant ce poste a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas renouveler son contrat, qui se terminera le 31/08/2023.

Un recrutement a été lancé pour pourvoir à son remplacement. Un fonctionnaire va être recruté par voie de mutation, sur le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, au 1^{er} septembre 2023.

Il convient donc de transformer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, en rédacteur principal de 2^{ème} classe et de mettre à jour le tableau des effectifs, à compter du 01/09/2023.

La transformation de ce poste figure dans le tableau ci-dessous :

TRANSFORMATIONS DE POSTES

FILIERE ADMINISTRATIVE

rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	-1	rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1
--	----	--	---

TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTEUR DU 01/09/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600505-20230627-071-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2023

Publication : 30/06/2023

ETAT DU PERSONNEL PERMANENT (au 01/09/2023)

GRADE OU EMPLOIS	NB DE POSTE PAR CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	TOTAL DES AGENTS TITULAIRES ET CONTRACTUELS
Administrative	22	20	2	22	21,70
Attaché	1		1	1	
Attaché principal	1	1		1	
Redacteur	2	2		2	
Rédacteur principal 1ère classe	3	2	1	3	
Rédacteur principal 2ème classe	1	1		1	
Adjoint administratif	10	10		10	
Adjoint administratif principal 1ère classe	3	3		3	
Adjoint administratif principal 2ème classe	1	1		1	
Animation	2	2	0	2	2,00
Animateur	2	2		2	
Médico-social	2	2	0	2	2,00
Educateur jeunes enfants	1	1		1	
Educateur jeunes enfants 1ère classe	1	1		1	
Sportive	4	4	0	4	3,00
Educateur APS	2	2		2	
Educateur APS principal 2ème classe	1	1		1	
Educateur APS principal 1ère classe	1	1		1	
Technique	29	25	4	29	25,60
Ingénieur					
Technicien	2	2		2	
Technicien principal 1ère classe	1	1		1	
Technicien principal 2ème classe	5	5		5	
Adjoint technique	15	12	3	15	
Adjoint technique principal 1ère classe	5	4	1	5	
Adjoint technique principal 2ème classe	1	1		1	
Total général	59	53	6	59	54,30

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** la transformation du poste figurant ci-dessus, dans le tableau ;
- **D'APPROUVER**, à compter du 01/09/2023, le tableau des effectifs mis à jour, figurant ci-dessus. La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE

